



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE
MONTPELLIER

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2021, dans les académies de MONTPELLIER et TOULOUSE.

La rectrice de l'académie de Montpellier,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2021, dans les académies de MONTPELLIER et TOULOUSE :

Monsieur FABRE Patrice, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de classe normale, président, Rectorat de l'académie de Montpellier, Montpellier.

Madame TELLIER GAUTHIER Agnès, professeure certifiée et assimilée de classe exceptionnelle, vice-présidente, Lycée Françoise Combes, Montpellier.

Monsieur VINDOLET Thierry, assistant ingénieur, expert, Université de Montpellier, Montpellier.

Monsieur BOUSQUET Jean-Luc, professeur agrégé hors classe, Lycée Georges Clémenceau, Montpellier.

Madame ROGER NOBILET Isabelle, professeure agrégée hors classe, Lycée Olympe de Gouges, Montech.

Madame SAURA-BOTTINELLI Perrine, professeure agrégée de classe normale, Lycée Jules Guesde, Montpellier.

Madame TOPPAN Nelly, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Lycée Pierre Paul Riquet, Saint-Orens-de-Gameville.

Monsieur DELMOND Stéphane, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, suppléant, Lycée Jean Jaurès, Saint-Clément-de-Rivière.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Montpellier, le

05 MAI 2021

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL

